

# Zoom SUR...

## « Un enfant est en danger. Alertons »

C'est le thème de la campagne de protection de l'enfance qui a débuté le 15 mars. Son but ? Rappeler à chacun qu'il est de son devoir de signaler une maltraitance dont il aurait connaissance. Un site a été créé pour indiquer les démarches à engager : [www.unenfant-estendanger.com](http://www.unenfant-estendanger.com)



ter  
les  
(39  
av  
ac

E



de  
po  
ter  
ch  
su

L  
U  
m  
d  
ré  
d  
P  
F  
3  
\*